

Le pastoralisme dans les Volcans d'Auvergne

Un outil au service du pastoralisme des volcans d'Auvergne :
Le Plan Pastoral Territorial

Romain Eychenne, animateur pastoral
Auvergne Estive

Ce dispositif régional accompagne la mise en œuvre concertée d'actions de valorisation des espaces pastoraux, avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour une durée de **5 ans**.

Fortement déployés en Rhône-Alpes depuis 2006, avec 29 territoires engagés, les Plans Pastoraux Territoriaux sont désormais accessibles aux territoires auvergnats, grâce à la politique pastorale de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** adoptée en novembre 2019.

Le premier Plan Pastoral Territorial auvergnat voit donc le jour, en 2022, sur le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

La rédaction du Plan Pastoral Territorial des Volcans d'Auvergne s'est pleinement basée sur :

- Les données récoltées de l'enquête pastorale 2020-2021 ;
- Les enjeux ressortis des différentes réunions communales ;
- Le travail d'un comité de pilotage représentatif de la diversité des usagers des espaces pastoraux.

Porté par le **syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et animé par Auvergne Estives**, ce premier Plan Pastoral Territorial auvergnat a été validé en commission permanente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 11 février 2022.

Le Plan Pastoral Territorial des Volcans d'Auvergne est doté d'un budget qui dépasse les 3,6 millions d'euros, budget qui va être orienté à plus de 80 % sur de l'investissement.

